

*Pollutions des eaux de l'étang de Berre et  
pêcheurs (1988)*

SOUS-PRÉFECTURE D'ISTRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Istres, le

BL/ED

COMMUNE :

POLLUTION DE L'ETANG DE BERRE

QUESTIONNAIRE 1

1) Parmi les utilisations du milieu marin qui existent sur votre commune, veuillez indiquer le degré de préoccupation posé en indiquant par exemple : très préoccupant (TP), préoccupant (P), pas de problème (O) et en essayant de préciser le type de problème correspondant à chaque activité que vous décrierez de manière schématique :

. Pêche professionnelle

. pêche amateur

. Planche à voile

. Navigation de plaisance

. Sports nautiques(ski, ect)

. Baignade

. Plage

. Constructions, réparations navales

. *Pédagogie (classes de mer)*

. *Décharge de matériaux solides à la mer*

. *Autres : précisez (commerces saisonniers, plagiste, ect)*

. *Parking*

. *Nettoyage des plages*

. *Z.I et artisanales*

SOUS-PRÉFECTURE D'ISTRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Istres, le

BL/ED

COMMUNE :

POLLUTION DE L'ETANG DE BERRE

QUESTIONNAIRE 2

2) Parmi les aménagements existants ou souhaités sur le littoral de votre commune, veuillez préciser avec leur description leur état actuel ou à venir, en précisant par exemple :

- . réalisé, fonctionne normalement
- . réalisé, problèmes (précisez)
- . en cours de réalisation
- . En projet
- . Insuffisant, en cours d'amélioration
- . inexistant

Types d'aménagements :

- . Port de plaisance
- . Zone de mouillage organisé
- . Plage artificielle
- . Plage naturelle
- . Emissaire
- . Accès au littoral (circulation)

. *Parking proche du littoral*

. *Stockage à terre des bateaux*

. *Espace vert littoral*

. *Balisage de plage*

. *Plans inclinés, mise à l'eau*

. *Zone d'aquaculture*

. *Aires protégées*

. *Endigages*

. *Ouvrages de protection*

. *Autres, précisez...*

. *Zones industrielles et artisanales*

SOUS-PRÉFECTURE D'ISTRES

BUREAU DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BL/ED

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Istres, le

COMMUNE :

POLLUTION DE L'ETANG DE BERRE

3) Réflexions générales sur l'avenir de l'étang de Berre (vocations,  
répartitions géographiques des activités...)

SOUS-PRÉFECTURE D'ISTRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Istres, le

BL/ED

COMMUNE :

POLLUTION DE L'ETANG DE BERRE

QUESTIONNAIRE 1

1) Parmi les utilisations du milieu marin qui existent sur votre commune, veuillez indiquer le degré de préoccupation posé en indiquant par exemple : très préoccupant (TP), préoccupant (P), pas de problème (O) et en essayant de préciser le type de problème correspondant à chaque activité que vous décrirez de manière schématique :

- . Pêche professionnelle
- . pêche amateur
- . Planche à voile
- . Navigation de plaisance
- . Sports nautiques(ski, ect)
- . Baignade
- . Plage
- . Constructions, réparations navales

. Pédagogie (classes de mer)

. Décharge de matériaux solides à la mer

. Autres : précisez (commerces saisonniers, plagiste, ect)

. Parking

. Nettoyage des plages

. Z.I et artisanales

SOUS-PRÉFECTURE D'ISTRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Istres, le

BL/ED

COMMUNE :

POLLUTION DE L'ETANG DE BERRE

QUESTIONNAIRE 2

2) Parmi les aménagements existants ou souhaités sur le littoral de votre commune, veuillez préciser avec leur description leur état actuel ou à venir, en précisant par exemple :

- . réalisé, fonctionne normalement
- . réalisé, problèmes (précisez)
- . en cours de réalisation
- . En projet
- . Insuffisant, en cours d'amélioration
- . inexistant

Types d'aménagements :

- . Port de plaisance
- . Zone de mouillage organisé
- . Plage artificielle
- . Plage naturelle
- . Emissaire
- . Accès au littoral (circulation)

. *Parking proche du littoral*

. *Stockage à terre des bateaux*

. *Espace vert littoral*

. *Balisage de plage*

. *Plans inclinés, mise à l'eau*

. *Zone d'aquaculture*

. *Aires protégées*

. *Endigages*

. *Ouvrages de protection*

. *Autres, précisez...*

. *Zones industrielles et artisanales*

**SOUS-PRÉFECTURE D'ISTRES**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Istres, le

BL/ED

COMMUNE :

POLLUTION DE L'ETANG DE BERRE

3) Réflexions générales sur l'avenir de l'étang de Berre (vocations,  
répartitions géographiques des activités...)

## L'ETANG DE BERRE

Le préfet des Bouches du Rhône est préoccupé par des problèmes de "pollution" du plan d'eau salée de l'Etang de Berre mis en avant régulièrement par les élus locaux et les médias.

Les eaux douces rejetées dans l'Etang de Berre par les ouvrages hydroélectriques exploités par EDF sur la Durance, ont une influence sur l'équilibre écologique de l'Etang; mais d'autres phénomènes, notamment les apports en éléments nutritifs, provenant des autres cours d'eaux et des rejets des stations d'épuration urbaines, participent également à ce déséquilibre.

Le préfet des Bouches du Rhône a chargé le Sous Préfet d'Istres d'animer des groupes de travail locaux pour examiner :

- les vocations de l'Etang de Berre (pêche, baignade, navigation de plaisance...)
- la poursuite de la maîtrise des apports de pollution
- la faisabilité technico-économique des projets (cf documents joints)

Une première réunion s'est tenue le 3 octobre avec les maires et les administrations concernées.

Les élus locaux se sont rencontrés le 14 octobre pour réfléchir ensemble sur les vocations à donner à l'Etang de Berre.

Le problème et les intérêts en jeu sont importants. Il est nécessaire de bien peser ces questions avant de proposer des conclusions.

ISTRES

Pour sauver l'Etang de Berre

# FAUDRA-T-IL FERMER LES USINES E.D.F. DE SALON ET SAINT-CHAMAS ?

EDF. a été souvent mise sur la sellette son apport d'eau douce à l'Etang de Berre, source de pollution. La nuisance est notamment ressentie par les Saint-Chamas-séen. Le ministre de l'Environnement, M. Brice Lalonde, a eu, cet été, l'occasion d'en mesurer l'ampleur. Ce qui a provoqué une prise de conscience de la part de l'Administration. La preuve : le rapport adressé aux maires des rives de l'Etang de Berre par le sous-préfet d'Istres.

A la demande du Préfet des Bouches-du-Rhône, préoccupé par le problème de pollution du plan d'eau de l'Etang de Berre, M. Mège, sous-préfet d'Istres, a en effet réuni au S3PI de Martigues les techniciens de l'EDF, de la D.R.I.R. et du Service Maritime afin de faire un premier point de cette affaire.

Au cours de cette séance de travail, à caractère informatif, a été examiné l'impact des eaux du canal usinier d'EDF à Saint-Chamas sur la qualité de l'Etang de Berre.

Si cet ouvrage n'est pas la seule cause de la pollution actuelle des eaux de l'Etang de Berre, il est le plus souvent mis en avant comme le phénomène principal.

Le rapport est assez technique. Du moins saisi-t-on du premier coup d'oeil qu'est envisagée, le cas échéant, la fermeture des usines de Salon et de Saint-Chamas. Voici ce texte.

## Déterminer les responsabilités

"Il m'est vite apparu, écrit le sous-préfet, que si EDF n'exclut en aucune façon l'influence de l'apport d'eau douce sur l'équilibre écologique de l'Etang, d'autres phénomènes, notamment les apports en éléments nutritifs, provenant des autres cours d'eau et des rejets des stations d'épuration urbaines, participent également à ce déséquilibre.

"Il importera dans l'avenir de préciser la part respective

- de l'impact de l'eau douce pour laquelle des solutions sont actuellement étudiées (arrêt de l'activité des centrales de Saint Chamas et Salon).

- régularisation nouvelle du fonctionnement des centrales (con-

duite de rejet en mer des eaux dérivées).

- de l'impact des limons pour lesquels des mesures ont déjà été prises (bassin de délimonage tel celui de Beaumont).

"Toutes ces solutions techniques sont bien entendu très onéreuses et si EDF se sent concernée par ce problème et disposée à intervenir avec efficacité, elle souhaite que soient clairement définis les paramètres sur lesquels il faudra agir et l'efficacité de ces actions (ainsi que celles émanant des autres responsables des pollutions) pour la qualité de l'Etang, ce qui amène inéluctablement à se poser le problème du but poursuivi et à atteindre. Autrement dit la question essentielle est de savoir ce que l'on entend faire de l'Etang.

"J'ai, dès lors, proposé à M. le préfet qui a bien voulu me suivre, une démarche méthodique susceptible de se dérouler en trois temps:

### 1. Vocation de l'Etang

Un groupe de travail constitué d'élus locaux et d'administrations définirait un projet de mise en valeur de l'Etang, fondé sur une approche cohérente de sa vocation (pêche, baignade, navigation de plaisance).

### 2. Maîtrise des apports

A partir de ces objectifs quantifiés de la qualité souhaitée du milieu, un second groupe (experts) aura pour charge de mettre en évidence les paramètres sur lesquels agir.

### 3. Faisabilité technico-économique

S'appuyant sur les objectifs quantifiés de maîtrise des apports, un 3ème groupe élaborerait des propositions technico-économiquement argumentées.

"Bien entendu, la composition des différents groupes de travail que j'ai évoqués sera mise au point lors des réunions que j'organiserai prochainement pour lancer cette opération.

"J'ai cru bon cependant de vous informer sans plus attendre de l'action que je compte mener avec votre collaboration et serai heureux de connaître les observations que ce schéma appelle de votre part".

MÉRIDIONAL

6 SEP. 1988

6 SEP. 1988

LE PROVENÇAL

SALON

## La fermeture des usines EDF DES RÉACTIONS VARIÉES...

L'éventualité d'une fermeture des usines hydroélectriques de Salon et de Saint-Chamas (voir notre journal d'hier) suscite des réactions diverses dans ces deux localités. Rappelons quand même qu'il ne s'agit que d'une hypothèse d'école parmi d'autres. Des groupes de travail seront chargés par les préfet des Bouches-du-Rhône et le sous-préfet d'Istres de se pencher sur l'avenir de l'Etang de Berre. Les conclusions ne sont pas pour demain.

M. Francou, sénateur-maire de Salon, ne croit guère à une fermeture des usines. Il manifeste, en fait, un total scepticisme. *"On engage des études tous azimuts chaque fois que quelqu'un fait des suggestions. Cela permet de beaux titres dans la Presse mais ne remet certainement pas en question la politique énergétique du pays. On ne compte plus les rapports nombreux et contradictoires sur l'Etang de Berre. Il ne sera pas transformé du jour au lendemain en plan d'eau touristique, et encore faudrait-il que ce soit une vocation réelle. Enfin, rien n'est avéré quant à la responsabilité de l'eau douce dans la pollution actuelle."*

M. Deshons, maire de Saint-Chamas, verrait d'un bon oeil la fermeture de l'usine *"et une majorité de mon Conseil municipal y est favorable"* précise-t-il. *"Certes, l'usine nous apporte plus d'un million de francs de taxe professionnelle, mais si cette ressource nous faisait défaut, nous pourrions la*

*remplacer par des recettes touristiques ; par exemple celles que nous escomptons du projet de la Petite Camargue."*

*"Les problèmes de l'Etang de Berre, aussi préoccupants qu'ils soient, doivent être traités sur le site estime André Vallet, conseiller général de Salon. Il paraît complètement irresponsable d'envisager aujourd'hui, après 20 ans de fonctionnement, que l'usine de Salon soit fermée pour cause de pollution. Je préfère, et de loin, une centrale hydraulique à une centrale nucléaire et l'actuelle usine n'apporte aucune nuisance à notre ville. Salon n'a pas besoin de perdre une activité économique"*

M. Sigot, chef de Groupement d'usines à EDF, n'a connaissance d'aucune information officielle à ce jour. Les travaux en cours à Salon (voir ci-contre) lui paraissent une preuve de la pérennité du site.

*"Les usines de Salon et de Saint-Chamas ont nécessité un investissement lourd de 500 milliards de centimes !. Il y a 20 ans, quand EDF s'est installée, l'Etang de Berre était en état de mort biologique et nos usines n'en étaient pas la cause."*

Le bon sens fait apparaître aujourd'hui improbable une décision de fermeture. Outre la production d'électricité, vocation première des installations, il ne faut pas oublier que le canal EDF est essentiel à l'irrigation des terres agricoles. Un sous-produit vital.

ARRONDISSEMENT D'ISTRES

*Le Sous-Préfet*  
*Commissaire adjoint de la République*

25 AOUT 1988

Monsieur le Maire,

A la demande de M.le Préfet des Bouches du Rhône préoccupé par le problème de pollution du plan d'eau de l'étang de Berre, j'ai récemment réuni les techniciens de l'E.D.F., de la D.R.I.R. et du Service Maritime afin de faire un premier point de cette affaire.

Au cours de cette séance de travail, à caractère informatif, j'ai fait examiner l'impact des eaux du canal usinier d'E.D.F. à SAINT CHAMAS sur la qualité de l'étang de Berre.

En effet, si cet ouvrage n'est pas la seule cause de la pollution actuelle des eaux de l'étang de Berre, il est le plus souvent mis en avant comme le phénomène principal.

- o -

Il m'est vite apparu que si E.D.F. n'exclut en aucune façon l'influence de l'apport d'eau douce sur l'équilibre écologique de l'étang, d'autres phénomènes, notamment les apports en éléments nutritifs, provenant des autres cours d'eau et des rejets des stations d'épuration urbaines, participent également à ce déséquilibre.

Il importera dans l'avenir de préciser la part respective

- de l'impact de l'eau douce pour laquelle des solutions sont actuellement étudiées (arrêt de l'activité des centrales de SAINT CHAMAS et SALON
- régularisation nouvelle du fonctionnement des centrales - conduite de rejet en mer des eaux dérivées...)
- de l'impact des limons pour lesquels des mesures ont déjà été prises (rassin de délimonage tel celui de Beaumont ...).

- o -

Toutes ces solutions techniques sont bien entendu très onéreuses et si E.D.F. se sent concernée par ce problème et disposée à intervenir avec efficacité, elle souhaite que soient clairement définis les paramètres sur lesquels il faudra agir et l'efficacité de ces actions (ainsi que celles émanant des autres responsables des pollutions) pour la qualité de l'étang, ce qui amène inéluctablement à se poser le problème du but poursuivi et à atteindre. Autrement dit la question essentielle est de savoir ce que l'on entend faire de l'étang.

- o -

J'ai, dès lors, proposé à M.le Préfet qui a bien voulu me suivre, une démarche méthodique susceptible de se dérouler en trois temps.

1°- Vocation de l'étang :

Un groupe de travail constitué d'élus locaux et d'administrations définirait un projet de mise en valeur de l'étang, fondé sur une approche cohérente de sa vocation (pêche - baignade - navigation de plaisance...).

2°- Maitrise des apports :

A partir de ces objectifs quantifiés de la qualité souhaitée du milieu, un second groupe (experts) aura pour charge de mettre en évidence les paramètres sur lesquels agir.

3°- Faisabilité technico-économique :

S'appuyant sur les objectifs quantifiés de maitrise des apports, un 3ème groupe élaborerait des propositions technico-économiquement argumentées.

- o -

Bien entendu, la composition des différents groupes de travail que j'ai évoqués sera mise au point lors de réunions que j'organiserai prochainement pour lancer cette opération.

J'ai cru bon cependant de vous informer sans plus attendre de l'action que je compte mener avec votre collaboration et serai heureux de connaître les observations que ce schéma appelle de votre part.

Certain de rencontrer votre aide et votre appui dans cette importante affaire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en ma grande considération.

13480 Cabriès,  
M. Roman  
50, avenue  
Pierre, Châteaure-  
13180  
tel. 90.94.06.35; Mme  
Favel, 9, Bd De-  
13500 Martigues  
42.07.00.86; M. Luc Sau-  
e, centre commercial  
Aramantes, quartier de  
Grande Colle, 13110  
Port-de-Bouc,  
40.13.43; M. Gérard  
ero, 11, avenue Victor-  
13260 Cassis, tél.  
70.03; Mme Ville-  
l, 8, cours des Mini-  
13100 Aix-en-Proven-  
42.64.44.99; M. Plous-  
17bis, cours Mirabeau,  
42.26.30.69.

## L : /EC LES IONS

*veillais lancent  
France un  
uts sur le*

*ous les milieux du domai-  
nitaire et social avec en  
de fond cette notion de  
ité que nous tenterons de  
apparaitre à l'issue de ces  
jours dans une charte.  
avons choisi deux axes: à  
is vitrine et salon, ce fo-  
réunira 80 exposants et  
ra des débats, des espaces  
ation pour le grand public  
aura sa partie congrès  
ement dite avec des ta-  
rondes matin et après-  
pour les personnes déjà  
ibilisées à certains problè-  
comme les accidents de la  
, le sport et la santé, les  
rences et adaptations, sur  
révention du SIDA, des  
sur la violence familiale*

entrée générale est fixée à  
ancs et permet d'avoir ac-  
tout ce qu'il est possible  
éver en matière de dos-  
administratifs, rensei-  
nements etc...

gressistes sont at-  
is nombreux puisque plus  
is cents ont déjà répondu  
la capacité d'accueil est  
ille personnes. Beaucoup  
ées se sont inscrits mais  
ison du retard du cour-  
les deux responsables  
nisent le téléphone ou  
ription sur place. Pour  
enseignements donc té-

projet  
port de Saint-Gervais et la ré-  
organisation de tout le secteur

Marseillaise. Il s'agit de déve-  
lopper ces villes à partir de

vivre dans le Grand Marsoi-  
le".  
Philippe LECLAIRE

# BERRE : PÊCHEURS EN COLÈRE

*Jeudi 17 novembre 1988*

*Nerj BIVAR*

*La coordination des pêcheurs de l'Etang a procédé hier, aux  
abords immédiats de la centrale EDF de Saint-Chamas, à une  
manifestation de "ras le bol"*



Les pêcheurs en colère devant la centrale qui motive leur ressentiment. (Photo G.-P. DOMENECH)

**L**es pêcheurs en colère de l'Etang de Berre, faute de pouvoir stopper le flux d'eau douce déversé par EDF dans leur cher étang, ont du moins ralenti notablement la circulation automobile en distribuant des tracts aux conducteurs.

Pour eux, il n'est pas question de "survivre mais de vivre" et l'actuelle situation de l'étang ne le leur permet pas.

L'étang de Berre "à l'agonie"... ce n'est pas une vue de l'esprit. On a beau affirmer que la pollution a été réduite de 90%, il n'en demeure pas moins vrai que cette mer intérieure est proche de l'asphyxie. Le facteur unique du déséquilibre biologique dont souffre l'étang est sans aucun doute le canal usinier de St-Chamas qui rejette une moyenne annuelle de 4 milliards de M3

d'eau douce et près de 500.000 tonnes de limon et autres matières en suspension.

Ces apports d'eau douce sont d'autre part irréguliers et favorisent l'établissement de deux couches au sein de l'étang. Deux masses d'eau superposées, salée en profondeur et douce en surface, empêchent l'oxygénation des fonds et causent de graves déséquilibres tant en ce qui concerne la faune que la flore.

Tout ceci n'est pas très favorable à de bonnes pêches et l'on est bien loin du lac de Tébériade... Pas de miracle à espérer, à moins d'une action décisive.

C'est dans cette optique que les pêcheurs manifestent. Ils rencontreront, vraisemblablement aujourd'hui, les responsables des Affaires Maritimes à Martigues.

De toute évidence, les "Pêcheurs en colère" sont très déterminés, ils se disent prêts à aller très loin, quitte "à en découdre avec la Marine nationale"... Espérons que nous n'aurons pas à déplorer un Trafalgar à l'échelle de l'étang de Berre et que, pour une fois, la raison l'emportera. Au-delà du problème de la pêche, il en va du confort des riverains qui pâtissent régulièrement des nuisances causées par cette masse d'eau stagnante. L'été, les baigneurs sont nombreux sur ses rives, du Jai à Varages, en dépit de la mauvaise réputation du lieu...

A n'en pas douter, la "Mer de Berre", comme on la nommait aux temps jadis, présente de nombreux attraits touristiques que le développement des sports de glisse ne fait que renforcer. Il serait temps d'abandonner le vandalisme écologique pour entrer dans une ère de cohabitation harmonieuse avec notre environnement naturel.

Philippe LECLAIRE

qu'enfin par Jean-  
président du GEI  
Genevey, président  
Provence. Puis il  
tre par Roland De  
joint au maire,  
d'honneur de la V  
Enfin, il fut  
Claude-Alain Sar  
"têtes pensantes"  
tion "Aix-Europôl  
de gérer la mise  
futur technopôle  
son conseiller. A  
Président Gattaz  
de pensée qui agi  
d'action qui pens  
propres termes  
pouvait plancher  
choisi: "Les jeu  
entreprises: une  
chance".  
Les efforts d



Aubagne  
**BERRE**  
**TÊTE**

*Le conseiller  
la liste d'op  
mars procha*

**L**es responsables  
UDF d'Aubagne  
de constituer une  
ne pour les mu  
mars prochain. A  
récente réunion, l  
quier, conseiller  
conseiller munic  
gne, a été désigné  
té pour mener le  
tête de la liste. "S  
ces, son intelligen  
misme et son at  
Aubagne, précise  
qué, sont autant  
regrouper les for  
désirent apporter  
veau à Aubagne  
contraintes idé  
communisme et p

**11e CIRCONS**  
**LES PERMAN**  
**DE CHRISTIAN**

M. Christian Kert  
XI<sup>e</sup>me circonsc  
une permanence  
le 18 novembre, d  
H 30 à la mairie d  
10 H 45 à 11 H 45  
Ventabren.

## Ce dimanche à Valbonne 3° FORUM CHORAL REGIONAL

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le Forum choral régional a choisi le département des Alpes-Maritimes et le site de Sophia-Antipolis pour réunir les chorales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Créée à l'initiative du ministère de la Culture et de la communication et du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et réalisée par l'ARCAM - l'Agence régionale pour la musique et la danse - basée à Aix-en-Provence depuis 10 ans - cette manifestation qui accueillera près de 1.200 participants, a reçu le soutien, cette année, du Conseil général des Alpes-Maritimes (Département de la Région).



MINISTÈRE DU REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL  
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Martigues, Le 13 décembre 1988

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

M. P. HANNOTTE  
*Ingénieur TPE (Mines)*  
M. J.L. DELPEUCH  
*Ingénieur des Mines*  
M. C. LENCI  
*Chef du service*

O B J E T : Pollution de l'Etang  
de Berre.

REFERENCE : Appel téléphonique du  
12 décembre 1988 de  
M. VALLAURI.

Numéro  
d'ordre  
du registre } PH/GC/CV n° 88/DE-68

P.J. : 3 articles de presse.

RAPPORT DU TECHNICIEN DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

Le 12 décembre 1988 à 16h00, nous avons participé à une réunion à la Sous-Préfecture d'ISTRES, à la demande de M. VALLAURI.

L'objet essentiel de cette réunion était le devenir de l'Etang de Berre au vue de la réception d'un questionnaire renvoyé par les différentes communes riveraines de cet Etang.

25 personnes assistaient à cette réunion dont :

- M. MEGE Gustave : Sous-Préfet
- Melle LOPEZ Christiane : Attaché de Préfecture, Secrétaire en  
Chef de la Sous-Préfecture
- Mme BOURDES Monique : Secrétaire Administratif, Chef du Bu-  
reau des Affaires Economiques de la  
Sous-Préfecture
- Mme BERTRANDI-CAMPANA : Port Autonome de Marseille
- M. D'ATTILIO : Député Maire de Chateauneuf-les-Marti-  
gues
- M. GIOU Maurice : Maire de Berre l'Etang
- M. DESHONS : Maire de Saint-Chamas
- M. BARRET Gilbert : Conseiller Municipal de Vitrolles
- M. SENIE Pierre-Jean : Attaché, Mairie de Vitrolles
- M. RIEU Gaston : Chargé de Mission auprès de M. BATIGET  
Maire de Rognac
- M. FARAGOU Emile : Adjoint au Maire de Marignane
- M. PALLARES Manuel : Adjoint au Maire de Saint-Mitre-les-  
Remparts
- M. MOULIN Henri : Maire Adjoint de Miramas
- M. DELEUIL : Maire de Marignane

.../...

- M. le Secrétaire Général de la Mairie de Martigues
- M. GUES Serge : Conseiller Municipal d'Istres
- M. PATTI Jean : DGST Martigues
- M. SEURIN : Représentant les Affaires Maritimes
- M. BOTTELA
- M. CALLEJA Grégoire (Service Electricité et Gaz)

En début de réunion, Mme BERTRANDI CAMPANA passe en revue les chapitres du questionnaire adressé aux Maires.

Des réponses obtenues, il ressort une volonté générale de développer le tourisme, la pêche et l'aquaculture. Une proposition est également faite pour instaurer une zone protégée.

A ce moment, ressort la grande question : que faut-il faire pour changer la qualité de l'eau ?

Sont ensuite abordés les problèmes généraux liés :

- au barrage qu'EDF exploite à Saint-Chamas :
  - . M. le Sous-Préfet a rencontré des responsables d'EDF la semaine dernière. Ils fourniront des éléments techniques et financiers début février,
- au tunnel du ROVE :
  - . les responsables du Port Autonome de Marseille seront convoqués en janvier pour une étude,
- aux eaux de ruissellement : ces eaux, de plus en plus importantes, compte-tenu des surfaces construites, sont une source de pollution grandissante et comportent des produits de traitement agricole des sols et des cultures.

Le Sous-Préfet met en place 2 Sous-Commissions spécifiques : PECHE et REJETS.

La Sous-Commission PECHE se réunira le mardi 20 décembre 1988 à 16 h 00 à la Sous-Préfecture, avec la présence de M. RAU, 1er Prudhomme et d'un représentant de la DRIR (aucune convocation ne sera envoyée).

L'autre Sous-Commission se réunira le 6 janvier 1989 à 16h00 à la Sous-Préfecture.

.../...

*Haute y a participé: RAS d'importance*

*H/k*

Mme BERTRANDI-CAMPANA a ébauché une carte de l'Etang synthétisant une partie des réponses reçues. Il serait souhaitable d'y faire figurer les pipes-lines avec leurs servitudes.

Le Sous-Préfet et les représentants des communes riveraines de l'Etang souhaitent faire avancer ce dossier très rapidement, le Conseiller Technique de M. Brice LALONDE voulant un dossier "construit" pour mai-juin 1989, une opportunité de financement européen pouvant éventuellement être saisie à cette époque, à la suite d'une réunion regroupant plusieurs pays.

Le Technicien de l'Industrie  
et des Mines,

G. COURET

Vu et transmis  
L'Ingénieur de l'Industrie  
et des Mines,

P. HANNOTTE

13 décembre 1988

Etang de Berre

# Stop à la Durance !

*Jeudi, les pêcheurs bloqueront  
la passe de Martigues*

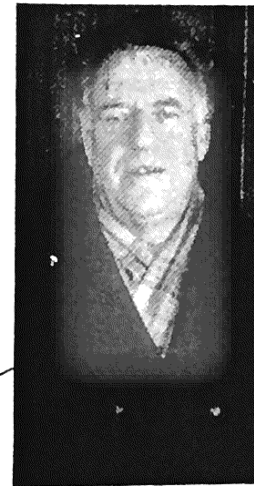
**Stop à la Durance**, c'est le leitmotiv que la coordination des pêcheurs que préside Daniel Campiano a choisi pour la réunion de protestation qu'ils organisent le jeudi 15 décembre à Martigues.

Les pêcheurs manifestent pour la deuxième fois. La première explosion de colère s'était produite à la centrale d'EDF (Electricité de France) de Saint-Chamas. Jeudi, c'est à Martigues que les pêcheurs professionnels exprimeront leur dépit et leur inquiétude.

## Droits

Rencontré hier matin, Daniel Campiano a associé la manifestation de jeudi à une prise de position solennelle des pêcheurs dans une affaire qu'ils entendent bien résoudre à terme grâce aux efforts de tous.

*"Les Pêcheurs, petits métiers et chalutiers, annoncent-il, se rassembleront avec leurs bateaux sous le pont de Jonquières dans le but de barrer la passe. Pendant ce temps, leurs femmes sur le pont des embarcations distri-*



Daniel Campiano à l'issue de notre entretien: il a été premier prud'homme du quartier maritime de Martigues.

(Photo M.G. le Provençal Martigues).

bueront un tract expliquant l'action de leurs hommes.

*"Il faut rappeler que la famille entière de ces professionnels de la mer est atteinte dans son droit au travail et partant dans son droit à une vie décente."*

## Agonie

*"La coordination des pêcheurs à laquelle se joignent prud'homme et comité local des pêches demande à toutes les associations et à tous les bateaux de plaisance de participer à ce mouvement."*

*"L'étang de Berre est à l'agonie, souligne Daniel Campiano. Il est au point limite de l'asphyxie. Tout le monde en convient, des plus hautes autorités au simple riverain: stop aux rejets de la Durance."*

*"Les professionnels ne sauront attendre plus longtemps cette décision qui est d'abord une décision politique."*

## Mariana

*"Après la manifestation, annonce Daniel Campiano, une conférence de presse réunira les journalistes à bord d'un bateau, le Mariana, dans la passe de Martigues, conférence qui verra la participation et le soutien des maires, députés, élus, riverains de l'étang de Berre, présidents d'associations et de clubs de plaisance."*

Une journée qui rappellera celle organisée récemment contre la pollution de l'étang...

## LE DÉPARTEMENTALE

Environnement

## La mort en bandoulière

Un Sivom a été constitué pour organiser le sauvetage de l'étang de Berre

Mais où sont donc passés les temps heureux où dauphins et méduses rentraient dans l'étang de Berre, où les moules et les oursins pêchés à Saint-Chamas ou à Massane n'avaient rien à envier aux plus dignes fleurons du marché national, où les poissons nombreux et variés enfin, avaient ce "je ne sais quoi" de plus qui les faisait préférer à bien d'autres.

Le progrès technique et industriel a complètement transformé la région de l'étang de Berre, laissant planer en guise d'ombre maléfique au dessus de nos têtes, un spectacle désolant pour qui veut bien l'entrevoir.

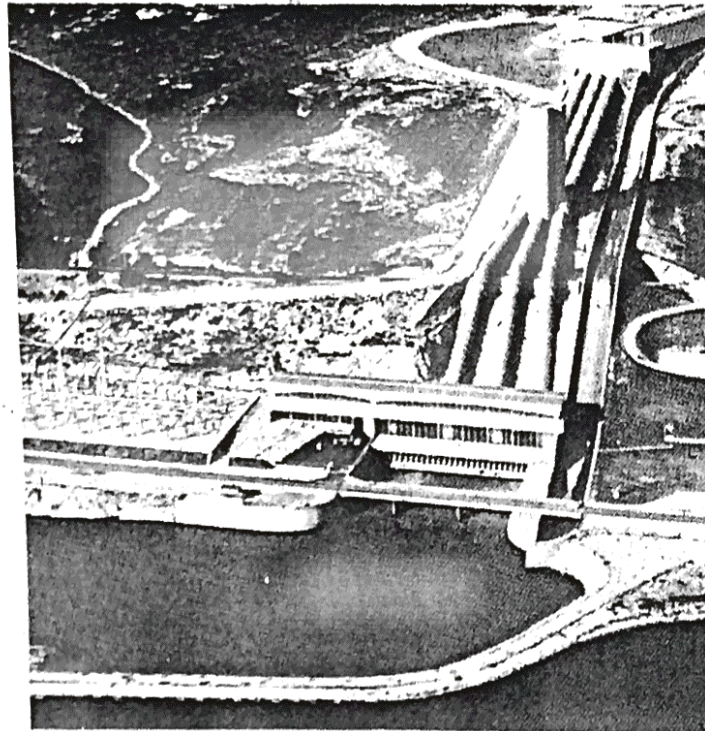
La rançon de la gloire me direz-vous, une nécessaire manoeuvre permettant à créer, de Fos à Berre, des milliers d'emplois.

## Un véritable cloaque

Rêve passéiste, enfantillage écologiste? Peut-être! N'empêche que la région est en passe de devenir le plus grand cloaque d'Europe, et ce au mépris des plus simples lois naturelles, si l'on ne prend pas rapidement conscience du danger.

Les premiers travaux menés sur les rives de l'étang lui avaient été favorables, puisqu'il s'agissait du creusement du tunnel du Rove en 1913, favorisant ainsi le renouvellement des eaux en créant des courants.

L'installation des premières raffineries dès 1930 commençaient à sonner le glas de l'heure de gloire



La centrale EDF de Saint Chamas.

en apportant les premiers rejets directs dans des eaux seulement polluées jusqu'alors par quelques écoulements des villages alentours.

Le tunnel du Rove s'écroulait en 1963 et n'a jamais été réparé depuis. Mais le plus grave est sans doute l'ouverture des chutes de Saint-Chamas, qui dès 1966 qui vont commencer, dès 1966, à déverser dans l'étang, des quantités considérables d'eau douce, fortement chargées en limon.

Le fait que la centrale se déverse aurait considérablement changé

l'aspect du problème, permettant ainsi à la flore et à la faune de s'implanter en dégradé.

Oui, mais voilà, l'eau est déversée par accoups, entraînant chaque fois la rupture de l'équilibre de l'écosystème et son triste cortège funèbre d'algues mortes dont la puanteur n'a échappé à personne. Pour votre gouverne, la quantité d'eau déversée annuellement dans l'étang représente quatre fois son volume total.

D'autre part, quand on sait que la profondeur moyenne de l'étang

n'excède pas les 6 mètres, que le limonage réduit chaque année ces mensurations et que l'on risque déjà de voir apparaître des îles au milieu de notre étang, on ne peut que tirer la sonnette d'alarme.

## Création d'un SIVOM

C'est pourquoi un SIVOM a été mis sur pied dès 1983. Sous l'impulsion de M. Serge Guès, conseiller municipal soutenu par la mairie d'Istres, il entra en contact et ce à de multiples reprises avec les quelques 23 communes directement concernées par les problèmes de l'étang de Berre. Dix de ces communes sont d'ailleurs directement riveraines de l'étang, les autres étant concernées par leurs rejets.

Le flambeau a depuis 1985 été repris par M. Anglade, maire de Vitrolles, et 5 villes adhèrent actuellement à ce Sivom. Ce sont Istres, Rognac, La Fare, Velaux et Vitrolles. Il réclame l'arrêt sans remise de la centrale EDF de Saint-Chamas, dont la compétitivité reste d'ailleurs à prouver, le contrôle de la pollution des eaux de la Touloubre, de l'Arc et de la Cadière et le rigoureux contrôle des rejets industriels.

Il y a de longues années de cela, un manadier de notre connaissance, lors de la monstrueuse implanta-

tion du site de Fos, avait déclaré: "Les taureaux seront revenus ici dans vingt ans". A l'heure où Dassault ferme, où Solmer vacille, cette prophétie est en passe de se réaliser.

## Un avenir touristique

Alors, si la région doit réellement, dans le futur cadre européen, prendre un tournant réellement touristique il est temps de mettre en place un système qui transformera la fosse à rejet qu'est actuellement l'étang en une immense zone touristique privilégiée.

Son exploitation touristique permettrait entre autre de pratiquer l'aquaculture, la pisciculture et pourquoi pas l'installation de fermes marines?

Le Sivom ne s'est quand même pas endormi sur ses lauriers, puisque 3 études sont en réalisation et que 3 pré-études ont été demandées à l'Epareb. L'idéal serait bien entendu que les 18 communes qui ne sont pas encore engagées le fassent, exerçant ainsi sur la région et l'état une réelle pression quant à la prise en charge du côté financier de l'affaire.

Alors, étang de Berre, tu as la mort en bandoulière, mais ton heure n'a pas encore sonné!

Christian JULIA

V. P.  
JPV  
el arc 05  
JP



## Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire

Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche

PROVENCE – ALPES – COTE – D'AZUR  
67 – 69 avenue du Prado – 13286 MARSEILLE CEDEX 6  
Tél. : 91.83.63.21.

DIVISION DU SOUS – SOL  
ET DE L'ENERGIE  
AM/JN/DS/89/ N° 5 4 9

Marseille, le 1<sup>er</sup> Juin 1989

### NOTE A L'ATTENTION DE M. FERAUD

**O B J E T** : Observations de la D.R.I.R. sur le Programme d'Etudes Intégrées sur l'Etang de Berre, transmis par télécopie du 29 juin 1989.

#### M. DELPEUCH : Chef de la Division de l'Environnement Industriel

- 1 – Ca fait un peu "étude scientifique tous azimuts pour se faire plaisir".
- 2 – Mieux mettre en évidence les relations avec le tableau n° 2 réalisé par le groupe de travail correspondant, sinon on a l'impression qu'on "réinvente l'eau douce" pour la n + 1 ème fois !
- 3 – Tel quel ça n'a aucune chance de passer auprès des élus et ça risque de réouvrir une blessure en voie de cicatrisation (cf dernière réunion SPPPI Eau).

#### M. VALLAURI : Chef du Groupe de Subdivisions des Bouches – du – Rhône

Ce document est la redite de la proposition d'IFREMER qui remonte à quelques années et qui n'avait pas été retenue par les élus et le conseil régional. Les temps ont changé et on peut penser que la proposition va passer...

Pour le fond : OK mais donc des études de longue durée.

Pour la forme : p. 7 : on ne peut pas ne pas nommer la D.R.I.R. ou le SPPPI pour l'Etang de Berre.

#### M. MASSON : Chef de la Division du Sous – Sol et de l'Energie

- Pas d'observations sur le fond.
- Mentionner la D.R.I.R. dans la listes des intervenants concernés par l'étude (p. 4).
- Penser à associer un ou des représentants des industriels riverains de l'Etang de Berre à la Structure de Coordination prévue en p. 4.

- minute
- copie MM. LENCI, DELPEUCH, VALLAURI
- copie service électricité
- chrono

Antoine Masson  
Ingénieur des Mines

Ministère de l'Industrie, des P & T et du Tourisme.

Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche

RAPPORT A M. LE SOUS-PREFET  
D'ISTRES

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU 29 AVRIL 1988  
SUR L'IMPACT DES EAUX DU CANAL USINIER  
DE SAINT-CHAMAS SUR LA QUALITE  
DE L'ETANG-DE-BERRE

Personnes présentes :

M. MEGE  
MME BERTRANDY  
CAMPANA  
M. CALLEJA  
M. DELACOUX  
M. DELPEUCH  
M. MASSON  
M. A.MASSON  
M. VALLAURI

Sous-Préfet d'Istres

SERVICE MARITIME  
D.R.I.R.  
E.D.F.  
D.R.I.R.  
E.D.F.  
D.R.I.R.  
D.R.I.R.

I - LE PROBLEME

Monsieur le maire de Martigues a fait état dans une lettre du ministre de l'Environnement de l'inquiétude des populations riveraines de l'étang et des pêcheurs, devant un déséquilibre écologique de l'étang se traduisant notamment par une diminution du nombre de poissons (notamment anguilles) et un dépérissement de la flore aquatique. Il établit un lien entre ces phénomènes et les apports d'eaux douces limoneuses en provenance du canal usinier de la centrale E.D.F. de Saint-Chamas, et demande que des mesures soient prises pour garantir la qualité de l'Etang-de-Berre.

*Murube*

Cette affaire est suivie par M

## II - LA POSITION D'E.D.F.

E.D.F. n'exclut pas que l'apport d'eau douce en provenance du canal usinier puisse avoir une influence sur l'équilibre écologique de l'étang. Elle estime néanmoins que d'autres phénomènes - apports en éléments nutritifs provenant des autres cours d'eau et des rejets de station d'épurations urbaines - participent également au déséquilibre de l'étang. Elle ne connaît pas avec précision la part respective de l'impact de l'eau douce et des limons et ne sait donc pas sur quel paramètre agir le cas échéant.

### LIMONS

E.D.F. rappelle que d'importantes mesures ont déjà été prises, notamment la mise en place de bassins de délimonage, qui permettent la retenue de 2 000 tonnes de sédiments par an.

Le nouveau bassin de Beaumont devrait encore améliorer la qualité du rejet à partir de 1991.

### EAU DOUCE

E.D.F. a chiffré le coût de mesures visant notamment à supprimer ou à réguler le rejet d'eau douce dans l'étang :

#### - suppression

- \* l'arrêt de l'activité des centrales de Saint-Chamas et de Salon peut être estimé à la perte d'une valeur capitalisée de 5 milliards de francs actuels ;

- \* le coût d'une conduite de diamètre 10m, amenant le rejet directement dans le golfe de Fos, est estimé à 3 milliards de francs.

#### - régulation

Une plus grande régularité de fonctionnement des centrales s'approchant d'un comportement dit " au fil de l'eau ", aurait un impact économique et technique sur les ouvrages de l'amont Serre-Ponçon et Sainte-Croix, que l'on serait amené à démoduler. Le chiffrage de ces mesures est en cours.

#### - Attitude générale

Malgré la lourdeur des coûts des différentes solutions envisageables, E.D.F. se sent concernée par ce problème et est disposée à faire

travailler son centre d'étude et de recherches afin d'envisager des solutions de progrès, à condition que soient clairement définis :

- les paramètres sur lesquels il faut agir,
- l'efficacité de ces actions pour la qualité de l'étang.

E.D.F. rappelle enfin que les centrales et Salon et de Saint-Chamas produisent 970 GWh par an, rapportant 15 millions de francs de taxe professionnelle et foncière aux collectivités locales, représentant 20 emplois permanents et des achats locaux à hauteur de 1,5 million de francs par an.

Des contacts directs ont été pris par E.D.F. auprès de M. le maire de Martigues dans un climat constructif.

### III - LE POINT DE VUE DU SERVICE MARITIME

Mme BERTRANDY rappelle que le volume d'eau douce rejeté chaque année représente quatre fois le volume total des eaux de l'étang. Par ailleurs, du fait de la stratification dues aux différences en densité entre eaux saumâtres et eau douce la matière organique reste piégée au fond de l'étang où la teneur en oxygène dissous est plus faible qu'en surface, d'où un état de déséquilibre.

Néanmoins, la qualité des poissons est tout à fait correcte et équivalente à celle des poissons du littoral méditerranéen. Les quantités pêchées sont importantes et ne semblent pas diminuer. A titre d'ordre de grandeur : 3 000 tonnes de poissons ont été pêchées dans l'Etang-de-berre en 1985, dont 2 000 tonnes d'anguilles.

### IV - AVIS ET PROPOSITION

Etant données la complexité du problème posé et l'importance des enjeux économiques et humains, il paraît souhaitable aux participants qu'une démarche méthodique basée sur la concertation soit entreprise.

Cette démarche pourrait se dérouler en trois temps :

#### 1) Vocation de l'étang

Un groupe de travail constitué d'élus locaux, d'aménageurs et d'administrations définirait un projet de mise en valeur de l'étang, basé sur une approche cohérente de sa vocation.

## 2) Maîtrise des apports

A partir d'objectifs quantifiés de qualité du milieu , correspondant à la vocation définie, des experts mettraient en évidence les paramètres sur lesquels une action serait efficace pour approcher ou d'atteindre les caractéristiques souhaitées pour le milieu :

- flux de nutriments
- flux d'eau douce
- variations de débit d'eau douce
- flux de matières en suspension, etc ...

Ce groupe de travail serait essentiellement constitué d'experts scientifiques et techniques et d'administrations responsables de la qualité du milieu aquatique (Service Maritime).

## 3) Faisabilité technico-économique

S'appuyant sur les objectifs quantifiés de maîtrise des apports prescrits par le groupe n°2, le groupe n°3 élaborerait des propositions technico- économiquement argumentées.

Ce groupe de travail serait constitué les organismes responsables des sources concernées : l'Agence de Bassin, Electricité de France, les administrations chargées du contrôle des rejets (D.R.I.R., D.D.E., D.D.A., A.R.P.E.).

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.